



Réunion de bureau du 24 juin 2022

Étaient présents: Michel Bonnet, Albert Burel, Paul Courboulay, Gérard Didier, Monique Jeandot, Pierrette Pouradier, Marie Roussel, Jean-Paul Thimognier.

Absents excusés: Gérard Baillarguet, Roland Doriguzzi, Annette Laget.

1) Point sur les effectifs.

Avec 160 licenciés, le GABO se situe au 5^{ème} rang des clubs les plus importants du comité de l'Orléanais. Il convient de noter que les 2 clubs les plus importants, Chartres et Tours, avec 205 et 204 licenciés, sont issus du regroupement de 2 clubs; sans cela, le GABO aurait été le 2^{ème} derrière l'ABO (161 licenciés, dont 24 "scolaires"). Sur les 40 clubs composant le comité, les 10 premiers représentent 55 % de l'ensemble (1543 sur 2816 licenciés).

2) Fréquentation des tournois et des compétitions.

Gérard Didier présente la situation du GABO. Au 23 juin, le Gabo se trouve largement en tête en termes de fréquentation aux tournois de régularité en présentiel: 4291 paires ont participé; les clubs de Tours (3252 paires) et le BCO (2907 paires) viennent en 2^{ème} et 3^{ème} position.

En ce qui concerne les tournois en ligne (Realbridge), le GABO arrive en 3^{ème} position avec 696 paires, derrière Tours (3786 paires, certains tournois du dimanche soir accueillant plus de 100 paires!), et le BCO (1386 paires). Peu de clubs du comité organisent encore actuellement et de façon régulière des tournois en ligne.

42,50 % du nombre de paires licenciées au GABO ont participé aux compétitions fédérales. Là, le classement du club est inférieur à celui de la plupart des autres clubs: ABO: 62,77 %, Bourges: 61,64 %.

Enfin, il rappelle le beau parcours de l'équipe participant aux Interclubs division 5 qui a terminé 5^{ème} en finale nationale après avoir été en tête une bonne partie de la compétition.

3) Situation financière du GABO.

Albert Burel remet aux membres présents un tableau présentant les chiffres arrêtés au 31 mai. Tout d'abord, la reprise du club après les périodes de fermeture n'avait pas permis d'établir un budget réaliste, trop d'inconnues ne permettant pas de faire des prévisions fiables. Un déficit de 1425 € apparaît, qui ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici à la fin de l'exercice au 30 juin.

4) Prix de la licence et de la cotisation pour la saison 2022/2023.

Le prix de la licence a été porté par la FFB de 29 € à 32 €. Celui de la cotisation a été maintenu par le club à 15 €. Le montant de la licence plus la cotisation passe ainsi de 44 € à 47 €. Initialement, le prix de la licence avait été fixé à 31 €, mais le comité a décidé, lors de son conseil du 17 juin, de le porter à 32 €. Le renouvellement des licences et cotisations pourra se faire à partir du 1^{er} juillet.

5) Organisation des tournois pendant les vacances.

Pendant l'été, la totalité des tournois sera assurée, les responsables ayant "étalé" leurs absences.

6) Assemblée générale du GABO.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 28 septembre, après le tournoi du jour; le cocktail habituel sera servi à l'issue de cette réunion. Annette Laget et Michel Bonnet seront à nouveau chargés de l'organisation.

7) Politique de recrutement.

Gérard Didier présente les actions qu'il compte mettre en œuvre afin de recruter de nouveaux membres pour compenser l'érosion des effectifs que la crise sanitaire a accélérée.

En premier lieu, le GABO sera présent au Forum des associations qui se tiendra le samedi 3 septembre. Ensuite, il compte visiter les résidences de retraite, renouveler l'opération avec la bibliothèque d'Olivet déjà menée avant le Covid. Il prendra également contact avec les responsables de l'UTL, désireux d'offrir à leurs adhérents une activité "Bridge".

Mais le meilleur moyen d'attirer de nouveaux membres reste le "bouche à oreille", et cela est l'affaire de tous les adhérents qui peuvent prêcher la bonne parole à leurs proches, voisins et amis.

Albert Burel indique qu'il recevra prochainement de la FFB les éléments habituels pour les actions de rentrée.

8) Collège Saint Marceau.

Jean Paul Thimognier informe les membres du bureau qu'il a été contacté par le responsable du collège de Saint Marceau à Orléans, l'un des professeurs de mathématiques des classes de 3^{ème} souhaitant mettre en place la convention signée entre la FFB et le ministère de l'Éducation Nationale. Il rencontrera dès que possible ces personnes afin de voir dans quelles conditions cela pourra se faire.

9) Organisation des cours pour la saison 2022/2023.

Tout d'abord, félicitons Annie Merlault pour sa réussite au monitorat.

Le GABO dispose ainsi de 3 enseignants, en plus de Monique et Roger Jeandot qui continueront à assurer leur cours de perfectionnement le lundi soir.

Albert Burel organisera le planning des cours en fonction des disponibilités de chacun des 3 moniteurs et du nombre d'élèves concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures 15.

Le secrétaire,
Michel Bonnet

Le président,
Jean-Paul Thimognier